

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2019

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de M. le Maire.
Nomination d'un secrétaire de séance : Antonino WERNIMONT
Le PV de la séance du 13 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

Intercommunalité : Plan Partenarial de Gestion de la demande et d'Information du Demandeur

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Gestion Social et d'Information du Demandeur. Ce plan élaboré par Annonay Rhône Agglo est le résultat d'un travail collectif avec l'Etat, le Département les communes membres de la CA Annonay Rhône Agglo, les principaux bailleurs sociaux, Action logement et l'association des bailleurs sociaux AURA HLM Loire Drome Ardèche Haute-Loire. Unanimité.

Personnel : Contrat aidé / Embauche dans le cadre du Parcours Emploi Compétences (P.E.C.)

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de renouveler la convention pour un contrat « Parcours Emploi Compétences » pour une durée d'un an à raison de vingt-six heures de travail hebdomadaires, à compter du 04 juin 2019.

Personnel : Renouvellement contrats adjoints d'animation

Le Maire propose au conseil municipal de renouveler le contrat de deux adjoints d'animation, l'un au 06.07.2019 et l'autre au 01.09.2019. Unanimité.

Personnel : Création d'un poste d'agent de maîtrise principal

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, considérant l'accès au grade d'agent de maîtrise par voie de promotion interne d'un agent communal occupant le grade d'agent de maîtrise, il serait souhaitable de procéder à la création d'un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet en application des lois et règlements de la fonction publique territoriale régissant le statut particulier du présent emploi. Unanimité.

Finances : Vote des subventions annuelles 2019

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de voter les subventions aux associations. A l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention aux associations ayant communiqué un compte rendu d'activité et financier.

Urbanisme : Décision de déclassement et aliénation d'un délaissé de la Voie Communale dite « Rue de Valernaud » et mise en demeure des propriétaires

Au vu des résultats de l'enquête publique, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le déclassement et l'aliénation d'un délaissé de la Voie Communale dite « Rue de Valernaud » au droit des propriétés appartenant à M. et Mme Yves MICHELAS et à M. et Mme Gilbert GACHE.

Urbanisme : Décision de déclassement et aliénation d'un tronçon de la Voie Communale au droit de la propriété appartenant à Mme Lydie DEVISE, hameau de Chizaret et mise en demeure des propriétaires

Au vu des résultats de l'enquête publique, A l'unanimité, le conseil municipal approuve le déclassement et l'aliénation d'un tronçon de la Voie Communale au droit de la propriété appartenant à Mme DEVISE Lydie, hameau de Chizaret,

Vente des conteneurs à ordures ménagères

Suite à l'implantation des ilots de propreté semi-enterrés par Annonay Rhône Agglo, les anciens conteneurs à ordures ménagères ont été retirés. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre les bacs à déchets ménagers.

Décision modificative n°1 – Budget communal 2019

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'insuffisance de crédits à l'opération d'équipement n°119, éclairage public, en investissement. Il convient alors de prendre une décision modificative. Unanimité.

Annulation titre – Syndicat mixte de l'Ay Ozon

Le conseil municipal prend connaissance du jugement du tribunal administratif de Lyon en date du 19 mars 2019, statuant sur l'annulation du titre exécutoire d'un montant de 7 275,12 euros, émis le 05 décembre 2016 par la commune à l'encontre du syndicat mixte de l'Ay Ozon. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'annulation de ce titre.

Fin de séance à 19 h 40